

DELIBERATION CA081-2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 15 décembre 2022 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;
Vu l'arrêté n° 2022-120 du 3 juillet 2022 portant délégation de signature en faveur de M. Didier BOUQUET ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 26 septembre 2023 ;

Objet de la délibération : Modification du DE IPA

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 28 septembre 2023, le quorum physique étant atteint, arrête :

La création de la mention « urgences » du diplôme d'Etat « Infirmiers en pratiques avancées » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services
Didier BOUQUET
Signé le 3 octobre 2023

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 3 octobre 2023



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER
LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE**

I - UNIVERSITES ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER(E) EN PRATIQUE AVANCEE

Formation assurée par la faculté de santé de l'université d'Angers

Mention « Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires »

La deuxième année se déroulera en collaboration et en partenariat avec d'autres universités selon les mentions :

Mention « maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale » : avec les universités de Tours, Poitiers, Brest, Rennes, Nantes

Mention « oncologie et hémato-oncologie » : avec l'université de Tours et une plateforme nationale d'E-Learning

Mention « Urgences » : avec les universités de Tours, Nantes, Rennes, Brest, Poitiers et une plateforme nationale d'E-Learning (Paris Sorbonne)

Mention « psychiatrie, santé mentale » : avec l'université de Tours

II - STATUT DE LA STRUCTURE ET INSTANCES ASSURANT LA FORMATION

L'université d'Angers est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. La faculté de santé d'Angers porte la création du diplôme d'état (DE) d'infirmier en pratique avancée (IPA) donnant grade de master, sous la responsabilité du doyen.

La gouvernance de la formation s'articulera autour de différents comités présentés ci-dessous :

- **Le comité de pilotage**

Le comité de pilotage est composé des personnes suivantes

- Pr Nicolas LEROLLE, Doyen de la Faculté
- Pr Béatrice Bouvard, PUPH, CHU d'Angers
- Dr Christian Lavigne, Praticien hospitalier, CHU d'Angers
- M. Laurent Poiroux, Infirmier DE, Maître de conférences associé – Faculté de santé d'Angers
- Mme Stéphanie LEMASSON, IPA mention « Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires », CH Le Mans
- M Giovanni PETIT, Responsable unité de formation continue Faculté de Santé
- Mme Sandy CAHEN, Assistante de formation
- Mme Marie GROLLIER, Ingénieure pédagogique

Le comité de pilotage est chargé :

- de la direction opérationnelle de la formation ;
- de nommer les responsables des comités pédagogiques, des unités d'enseignement et des stages ;
- de proposer au conseil de faculté les maquettes des enseignements et les modalités de contrôle de connaissance, élaborées par les responsables des comités pédagogiques ;
- d'assurer la liaison avec les établissements partenaires (liste mentionnée au chapitre X) ;
- d'assurer la fonction de comité de sélection des candidatures et d'expertise des dossiers de validation des acquis de l'expérience ou d'études supérieures.
- de proposer au Président de l'université, après approbation par le Doyen, la liste des membres du jury de validation d'année et de délivrance du diplôme (8 personnes dont au moins 3 enseignants chercheurs).

Le comité de pilotage se réunit au moins 3 fois par an, en présence du doyen de la faculté de santé ou de son représentant, et autant que de besoin.

- **Le comité de coordination Angers - Tours**

La formation décrite par ce document est une émanation de celle proposée depuis 2019 en partenariat avec l'université de Tours. L'évolution du nombre d'étudiants à former rend moins pertinente un dispositif totalement conjoint avec un seul groupe d'étudiant par année pour les deux sites.

Néanmoins, tous les acteurs Angevins et Tourangeaux souhaitent la poursuite du partenariat pédagogique et la mise en commun de toutes les ressources dont la mutualisation permet une optimisation de la formation et des moyens engagés :

- Schéma général des études
- Modalités de contrôles de connaissance
- Partages d'enseignants en cas de manque sur un site
- Enseignements numériques
-

De plus certaines mentions décrites ci-dessous garderont une mutualisation complète des enseignements avec l'université de Tours ou d'autres universités

Il est donc créé un comité de coordination Angers – Tours composé des membres des deux comités de pilotage et des doyens. Ce comité se réunit au moins une fois par an et définit les moyens de formation mis en commun.

Dans le cadre d'un séminaire, il peut inviter des chercheurs ou praticiens français ou étrangers, ayant une expertise de la pratique avancée en soins infirmiers afin de recueillir leur avis sur la pertinence pédagogique de la formation, éventuellement par visioconférence. Les différentes évaluations des étudiants et des structures seront présentées et constitueront une base de travail, d'amélioration et de discussion avec les experts extérieurs invités (cf. chapitre VIII).

- **Le conseil de surveillance**

Un conseil de surveillance est chargé de donner un avis sur la pertinence de la formation au regard des besoins de santé des territoires. Le conseil de surveillance se réunit au moins une fois par an, sur convocation des du doyen. Il comporte, outre le doyen :

- Le directeur général du CHU d'Angers
- Le directeur de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest d'Angers et Nantes
- Le directeur général de l'ARS de la région des Pays de la Loire
- Le président du conseil départemental de l'ordre des médecins des départements de Maine et Loire, Sarthe et Mayenne
- Le président de l'URPS des Pays de la Loire
- Le président du conseil interdépartemental de l'ordre des infirmiers des départements de Maine et Loire, Sarthe et Mayenne
- Les représentants des établissements de santé ou médico-sociaux accueillant des stagiaires ou concernés par l'emploi des IPA et non cités dans la liste ci-dessus peuvent être invités sur décision du comité de pilotage

Parallèlement au conseil de surveillance et au comité de pilotage, l'organisation pratique et pédagogique de la formation s'articule autour de plusieurs comités pédagogiques et de stage.

- **Les comités pédagogiques de l'Université d'Angers¹**

Sont organisés de la manière suivante :

- Socle commun de première année :
Béatrice Bouvard, Laurent Poiroux
- Mention « pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires » :
Christian Lavigne, Stéphanie Lemasson
- *Mention « maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale » :
Anne-Sophie Garnier
- *Mention « oncologie et hémato-oncologie » :
Mario Campone, Béatrice Chambre-Clavel
- *Mention « psychiatrie, santé mentale »
Bénédicte Gohier et François Kazour
- **Mention « Urgences » :
Delphine Douillet, Olivier Huault, Laurent Poiroux, Rodolphe Bouet, Anthony Millet, Olivier Laine

* Mentions mutualisées avec l'Université de Tours

** Mention mutualisée avec les Universités du Grand ouest (Brest, Rennes, Nantes, Tours) et l'Université de Poitiers

Les comités pédagogiques se réunissent au minimum deux fois par an et définissent l'organisation de l'enseignement et les modalités de validation. Ils prennent en compte l'évaluation de la formation par les étudiants.

Ils seront chargés de proposer la validation du diplôme au jury d'année (chapitre VIII) :

- Le comité pédagogique du tronc commun proposera le passage en 2^{ème} année.
- Les comités pédagogiques de chaque mention proposeront l'obtention du diplôme IPA.

Les propositions faites au jury prendront en compte, outre les notes des différentes UE, l'avis des référents pédagogiques.

- **Le comité de stages**

Il aura en charge l'identification et l'accréditation des terrains de stage. Pour cela, il évaluera les qualifications et les compétences pédagogiques des Maîtres de stage. Il prendra en compte l'environnement de stage offert par la structure d'accueil et

¹ L'ensemble de l'équipe pédagogique est présenté au chapitre IX

assurera la coordination entre les professionnels : directeurs de soins des centres hospitaliers, infirmiers et médecins des maisons pluri professionnelles de santé, et responsables des autres lieux de stages notamment médico-sociaux.

Le comité veillera au respect des objectifs pédagogiques, au bon déroulement des stages, tant du côté du stagiaire, que des Maîtres de stages.

Chaque équipe encadrante proposera différentes activités spécifiques à la structure où se déroulera le stage, ainsi qu'un parcours de stage individualisé répondant au mieux aux objectifs de stage et au projet professionnel de l'apprenant. Dans le cadre de la formation, les stages doivent être réalisés sur des terrains clairement différents et distincts du lieu de travail/d'exercice de l'étudiant.

Le comité de stage sera coordonné par des membres issus du comité de pilotage de la formation. Il pourra faire appel à des personnalités extérieures dont la compétence sera jugée utile pour le choix et l'évaluation des lieux de stage.

Composition du comité de stages :

- Béatrice Bouvard
- Christian Lavigne
- Laurent Poiroux
- Stéphanie Lemasson

III - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE/ PROJET PEDAGOGIQUE

- **Légitimité de la faculté présentant l'offre**

La faculté de santé d'Angers a monté en collaboration avec la faculté de santé de Tours une offre de formation au Diplôme d'Infirmier en pratique avancée depuis la rentrée universitaire de septembre 2019. En juin 2022, 39 étudiants ont été diplômés. L'évolution du nombre d'étudiants à former sur les deux sites rend moins pertinente un dispositif totalement conjoint avec un seul groupe d'étudiant par année pour les deux sites. Tous les acteurs Angevins et Tourangeaux souhaitent néanmoins la poursuite du partenariat pédagogique et la mise en commun de toutes les ressources dont la mutualisation permet une optimisation de la formation et des moyens engagés. De plus certaines mentions décrites ci-dessus garderont une mutualisation complète des enseignements et des comités pédagogiques. **Les diplômés seront néanmoins délivrés respectivement par chacune des universités, l'agrément est donc demandé pour l'Université d'Angers pour l'ensemble des mentions IPA.**

La faculté de santé de l'université d'Angers réalise depuis plusieurs années des actions de formation interprofessionnelles en formation continue et en formation initiale (séminaire interprofessionnel rassemblant chaque année depuis 3 ans plus de 600 étudiants des différentes filières de santé pour un travail en équipe sur les représentations et compétences professionnelles, simulation intégrée

médecins/infirmiers, service sanitaire). La création en janvier 2019 d'un département de sciences infirmières au sein de la faculté de santé résulte de la maturité des échanges entre la faculté de santé et les IFSI du Maine et Loire à travers leurs actions communes. Cette structure d'échanges pédagogiques interprofessionnelle favorise le développement d'une politique de recherche en soins infirmiers sur le territoire.

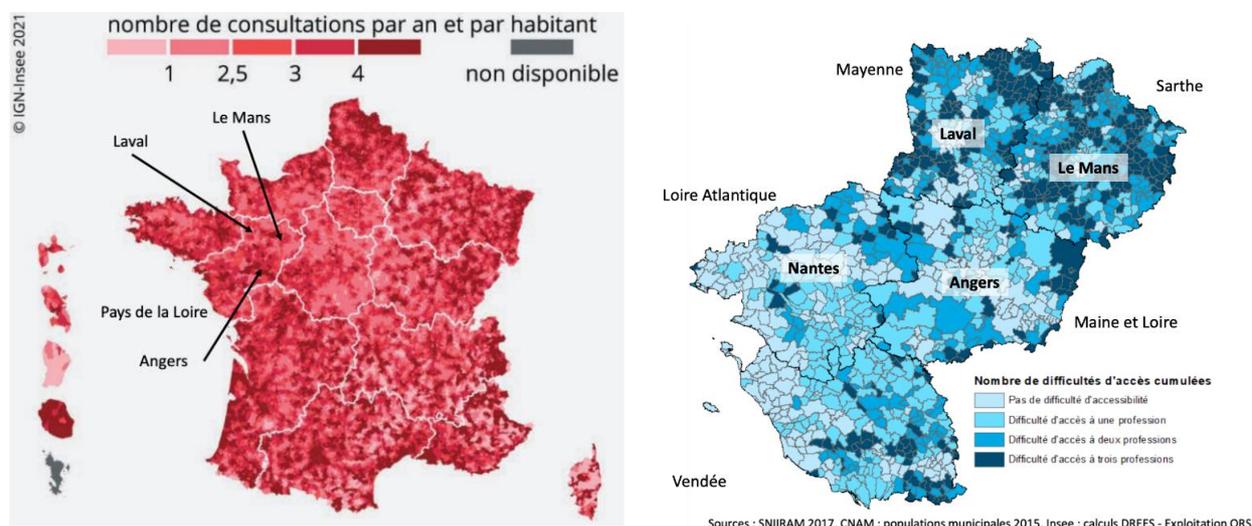
Elle sera particulièrement opportune pour faciliter les interactions entre équipes de formation en sciences infirmières et équipes d'enseignants médecins, nécessaires à la bonne conduite de la formation en pratique avancée.

Dans cette dynamique, Laurent Poiroux a été nommé Maître de Conférence Associé en Service Temporaire (MAST) et a naturellement reçu parmi ses attributions la responsabilité pédagogique infirmière de la formation en pratique avancée.

- **Intégration de l'offre dans les besoins de santé du territoire**

Les territoires couverts par la faculté de santé d'Angers recouvrent la moitié est de la région Pays de Loire (cf. figure 1), comprenant notamment des territoires considérés comme des déserts médicaux (notamment dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne ainsi que la partie est du département du Maine et Loire). La pratique avancée infirmière est une réponse immédiate à cet enjeu de l'accès aux soins pour les populations concernées. La formation à cette pratique a été confiée aux universités par le décret 2018-633 du 18 juillet 2018. L'ouverture de ces formations par notre université relève de notre responsabilité sociale, elle a le soutien sans réserve de l'ARS des Pays de Loire.

Figure 1 : Cartes des Régions et départements en sous-densité médicale, CNAM 2017.



- **Description générale de l'offre pédagogique**

La formation d'IPA donne un diplôme d'Etat avec valence universitaire de grade master. Notre formation se veut résolument orientée vers l'acquisition de savoirs nécessaires pour de nouvelles pratiques.

L'offre de formation s'adresse notamment aux professionnels en soins primaires et travaillant dans les territoires en sous-densité médicale, et aux professionnels hospitaliers, dans le cadre de la coordination des soins. La possibilité d'un maintien partiel de l'activité de ces professionnels tout au long de la formation est une des objectifs de notre offre. Elle est donc construite autour de temps de formation présentielle (5 jours par mois) et de temps de formation sous forme de e-learning (5 jours par mois). Un temps de travail personnel conséquent est nécessaire dont l'organisation est laissée libre à chaque étudiant. Cette organisation laisse une latitude d'organisation personnelle aux étudiants compatibles avec l'objectif de poursuite d'activité professionnelle citée plus haut.

L'acquisition des compétences reposera sur une pédagogie active (travaux de groupes, simulation en santé, ...).

- **Valorisation des acquis de l'expérience ou d'études supérieures**

Compte tenu de l'offre préalable de formation antérieure au décret de juillet 2018 sur la pratique infirmière clinicienne ou en sciences infirmières, de nombreux professionnels peuvent se prévaloir d'une formation et d'une expérience dans un champ de soins spécialisés. Nous souhaitons proposer aux professionnels ayant validé un master en sciences cliniques infirmières, un parcours de formation tenant compte de leurs acquis en les exemptant de réaliser la 1^{ère} année de notre DIPA. D'autres part, certains candidats peuvent bénéficier d'une validation d'acquis d'expérience selon le parcours habituel (entretien, dossier de VAE, jury).

Les IPA déjà diplômés souhaitant reprendre leur parcours en vue de l'obtention d'une 2eme mention, auront validé les UE du semestre 3 communes à toutes les mentions mais devront repasser les UE spécifiques à leur nouvelle mention ainsi que l'UE mémoire.

IV - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE

L'objectif d'accueil est de 30 étudiants en première année. Afin de permettre la mise en place des différents enseignements et l'agrément des terrains de stage, une augmentation progressive du nombre d'étudiants sera mise en place.

V - MOYENS AFFECTES A LA FORMATION

La faculté d'Angers met à disposition les personnels nécessaires à la construction de l'offre de formation sur ressources propres. Les recettes issues des inscriptions permettront ensuite de couvrir les dépenses de formation.

L'organisation pratique de la formation sera assurée par l'unité de formation continue de la faculté. Elle sera chargée de :

- L'inscription des étudiants
- La communication et la diffusion des plannings et réservation des salles et espaces numériques de travail selon la demande du comité de pilotage ;
- L'ingénierie pédagogique des espaces numériques ;
- Le suivi administratif des stages ;
- Le suivi des modalités de contrôles de connaissance ;
- L'organisation des maquettes financières et suivis budgétaires des recettes et dépenses.

Une interaction sera réalisée avec l'équipe de Tours notamment pour les mentions mutualisées, et pour tous les aspects de pédagogie numérique.

Les étudiants s'inscrivant en formation initiale bénéficieront du tarif fixé en annexe de l'arrêté du 21 août 2018 fixant les droits de scolarité des établissements de l'enseignement supérieur.

L'unité de formation continue de la faculté de santé de l'université d'Angers met à disposition du temps nécessaire à la construction et au fonctionnement de cette formation, notamment :

- un ingénieur pédagogique et conception multimédia ; 0,3 ETP
- un assistant de formation, 0,5 ETP

L'unité de formation continue pourra s'appuyer sur les personnels administratifs dédiés sur décision du doyen, notamment les responsables administratifs et le personnel du département de sciences infirmières de la faculté de santé de l'université d'Angers (temps estimé 0,7 ETP pour la construction, le suivi et l'évaluation).

La faculté met à disposition l'équipe enseignante HU, le temps de travail est intégré dans leur mission universitaire d'enseignement.

Les enseignements auront lieu exclusivement sur le site universitaire d'Angers, sauf pour les mentions mutualisées, pour lesquelles certains enseignements auront lieu au sein des universités partenaires. Les enseignements de la mention oncologie et onco-hématologie pourront être dispensés à l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO). Les espaces de travail numériques, les ressources des services de bibliothèque et de documentation et les plateformes e-learning de l'université seront mis à disposition des étudiants. La mise en œuvre des enseignements à distance sera intégrée à la plateforme pédagogique de l'université (environnement Moodle).

VI - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- **Description générale de la structure pédagogique**

La formation proposée est une formation hybride intégrant :

- des temps de formation en présentiel à l'Université répartis entre cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Une partie des enseignements sera organisée autour d'ateliers de simulation.
- Des temps de formation en distanciel sous forme de cours en e-learning.

- **Volumes horaires d'enseignement théorique et clinique par année de formation**

1^{ère} année de formation

Théorique

- 287 heures en présentiel soit 41 jours
- 280 heures à distance soit 40 jours
- Soit un total de 567 heures hors travail personnel

Clinique

- 8 semaines de stage soit 280 heures

2^{ème} année de formation

Théorique

- 126 à 196 heures en présentiel selon mention
- 50 heures à distance soit 18 demi-journées minimum selon les mentions
- Soit un total de 176 heures minimum hors travail personnel

Clinique

- 16 semaines de stage 560 heures au total pour l'enseignement clinique
- Il sera proposé aux étudiants n'ayant pas l'attestation ETP de bénéficier de la formation sur la faculté d'Angers
- Cette formation réalisée durant l'immersion clinique des étudiants sera commune aux différentes mentions et permettra l'obtention de l'Attestation universitaire d'ETP.
- A ce jour, seuls 26 % des 140 candidats pré-inscrits pour le DIPA disposent déjà d'une attestation ETP. Aujourd'hui tous les IFSI ne délivrent pas cette attestation, car ne dispensent pas les 40 h exigées par le texte.

Cumul des 2 années

Le volume total de la formation représente de 413 à 483 heures en présentiel et 330 heures à distance minimum soit 743 heures d'enseignement théorique minimum selon la mention et 840 heures d'enseignement clinique.

La répartition des volumes horaires sera précisée pour chaque unité d'enseignement (cf. répartition et plannings prévisionnels de formation en annexe 1 et 2) en fonction du nombre d'ECTS dédié à chacune d'elles (comme précisé dans l'annexe II de l'arrêté du 18 juillet 2018).

Chaque UE est validée par deux sessions d'évaluation. Le passage de la 1^{ère} à la 2^{ème} année nécessite la validation toutes les UE de la 1^{ère} année.

- **Description des enseignements**

Ci-après le descriptif des enseignements par semestre

1^{ER} SEMESTRE

UE Clinique S1 (15 ECTS)

Responsables : Béatrice Bouvard, Stéphanie Lemasson

Objectifs :

Permettre aux étudiants de connaître les signes sémiologiques prévalents en population générale et de développer des compétences de raisonnement clinique en autonomie adaptée au champ d'action de l'exercice infirmier en pratique avancée. A la fin de cet enseignement l'étudiant devra être capable de réaliser un examen clinique et un interrogatoire adapté à chaque situation afin d'en faire la synthèse, d'en déterminer sa gravité et sa prise en charge immédiate.

Cet enseignement permettra également à l'étudiant

- de développer ses connaissances quant à l'utilisation des traitements les plus fréquemment utilisés, leurs effets indésirables et leur suivi,
- de connaître les principes de prescription des examens biologiques de routine, leur interprétation et la conduite à tenir selon leurs résultats,
- de connaître les grands principes des examens complémentaires d'imagerie.

L'enseignement sera réalisé selon le principe de la classe inversée : les signes sémiologiques, les indications, la surveillance et les effets secondaires des grandes classes thérapeutiques seront enseignés en cours à distance, ils seront repris en cours présentiels sous la forme de mise en situation et d'analyse de cas cliniques. Les mises en situation permettront d'intégrer la sémiologie, la biologie, les autres examens complémentaires et la prise en charge du patient. Elles permettront également d'aborder les situations complexes telles que le refus de soins. L'enseignement reposera également sur la simulation, trois séminaires de simulation seront réalisés pour l'enseignement de l'examen cardio-pulmonaire, neurologique, les signes de gravité clinique et une mise à niveau des gestes techniques simples. La relation soignant/soigné et la coordination interprofessionnelle des soins seront intégrées à chaque temps d'enseignement. L'enseignement à distance et en présentiel sera réalisé par un binôme médecin/infirmier.

Validation :

- en continu par la validation de QCM à la fin de chaque cours en e-learning,
- au cours du premier semestre par une évaluation des connaissances lors de leur présentation de cas cliniques issus du stage, à la fin du second semestre par une évaluation des connaissances et des compétences avec une mise en situation clinique en situation simulée.

UE Sciences infirmières et pratique avancée (6 ECTS)

Responsables : Laurent Poiroux, Stéphanie Lemasson

Cet enseignement est destiné à :

- comprendre les fondements de l'exercice infirmier en pratique avancée, à travers l'apprentissage des concepts, modèles et théories en sciences infirmières ;
- approfondir l'épistémologie et les analyses critiques des sciences infirmières ;
- approfondir la relation thérapeutique.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir atteint les objectifs suivants :

- maîtriser les définitions, rôles, missions, modalités d'exercice en pratique avancée ;
- consolider les concepts mobilisés dans les sciences infirmières en lien avec la pratique avancée ;
- maîtriser les modèles et théories en sciences infirmières, les principes de l'épistémologie ;
- maîtriser les principaux éléments de l'histoire des soins infirmiers.

Les travaux dirigés seront organisés autour des activités suivantes :

- Analyse de situations cliniques complexes à l'aide de modèles conceptuels adaptés.
- Recherche sur la relation thérapeutique et simulation autour de situation de relation thérapeutique.

La validation :

- sur la base d'un écrit analysant une situation clinique rencontrée à l'aide d'un modèle conceptuel.

UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie (3 ECTS)

Responsables : Aurore Armand, Carine Renaux

Cet enseignement alternera CM (réglementation, éthique), TP (analyse de cas), cours à distance avec lecture et étude de textes. Le cours donnera des repères juridiques et déontologiques et des éléments théoriques sur les fondements de la réflexion éthique. Ces concepts seront également étudiés sous la forme d'exercices pratiques. Les enseignements sont dispensés par des professionnels de santé ayant une expérience de la réflexion et de l'enseignement en éthique et par des professionnels maîtrisant le cadre réglementaire de la pratique infirmière avancée.

Objectifs :

- Comprendre le cadre juridique de l'exercice du soin et les grandes lois qui interviennent dans les droits des usagers
- Comprendre et se projeter dans de nouvelles responsabilités d'IPA
- Comprendre le fonctionnement de la démocratie sanitaire et le rôle des usagers dans le système de santé

L'étudiant devra acquérir les principes juridiques de l'exercice professionnel en pratique avancée, en particulier les champs de responsabilité de l'IPA, les limites de compétences. A partir d'enseignements théoriques et fondamentaux, une attention particulière sera portée sur l'examen pratique de situations concrètes enseignées en TP.

Avec le même type d'approches pédagogiques, une deuxième thématique abordera les approches éthiques et réflexives dans les soins infirmiers en pratique avancée, déclinée comme suit :

- Identifier les différents courants d'éthique médicale
- Savoir repérer des situations nécessitant un accompagnement à la prise de décision dans la relation de soins
- Savoir construire une réflexion éthique en équipe
- Imaginer et intégrer la réflexion éthique dans votre future fonction d'IPA

Validation : l'évaluation se fera via la réalisation d'une vignette clinique (création de séquences vidéo) permettant d'utiliser des concepts vus en cours. Cette vignette sera accompagnée d'une synthèse écrite.

UE Langue vivante S1 (3 ECTS)

Responsables : Erwan Autret, Hélène Riveau

Objectifs :

Permettre aux étudiants de lire et comprendre un article médical en anglais, de rédiger un résumé, de comprendre une présentation scientifique orale dans les domaines d'intervention de l'infirmier en pratique avancée. Les documents travaillés (écrits, courtes vidéos) seront tous issus du domaine des sciences médicales. Nous aborderons aussi l'étude de situations patient / soignant. Des séances interactives de jeux de rôle permettront de mettre les étudiants en situation de production et/ou de compréhension orale dans un cadre professionnel.

Validation :

Mise en situation orale des étudiants dans le cadre d'une situation patient / soignant. D'autre part, les étudiants devront passer une épreuve écrite de compréhension d'article médical en lien avec leurs compétences. Enfin, nous validerons la participation en autonomie aux activités proposées à distance sur la plateforme d'enseignement.

UE Méthodes de travail S1 (3 ECTS)

Responsables : Michel Barberousse, Frédéric Noublanche

Objectifs :

Il s'agira pour l'étudiant de se positionner et développer ses compétences afin de mener une recherche et une veille d'information, gérer des données, traiter des données, collaborer, interagir, partager et publier, s'insérer dans le monde numérique, développer des documents textuels, adapter les documents à leur finalité, sécuriser l'environnement numérique, protéger les données personnelles et la vie privée, protéger la santé, le bien-être et l'environnement.

Cette période de formation se fera entre pairs au sein de groupes lors de séances en présentielles conduites par l'enseignant puis des apports théoriques se feront à distance pour les compétences les moins bien réussies

Validation :

Par l'obtention d'une certification PIX sur au moins 10 compétences.

2EME SEMESTRE

UE Clinique (6 ECTS)

Responsables : Béatrice Bouvard et Stéphanie Lemasson

- En continuité du 1er semestre, voir semestre 1.
- Les enseignements seront réalisés dans la continuité du 1er semestre et les modalités d'évaluation seront identiques.

UE Formation et analyse des pratiques professionnelles (6 ECTS)

Responsables : Daniel Benlahouès et Emmanuel Rineau

Objectif général : A l'issue de la formation, l'IPA sera capable de mettre en œuvre les actions de formation et d'évaluation professionnelle.

Objectifs opérationnels :

- Construire et mettre en œuvre de façon réussie une action ou une séquence de formation
- Conduire un entretien d'explicitation
- Prendre en compte l'expérience patient dans sa dynamique de gestion des activités et des projets
- Mobiliser en situation la gestion des risques par l'approche simulée
- Mobiliser la méthode GFAP en situation
- Acquérir des outils de conduite du changement
- Connaître les principes de gestion et construction de projet
- Mobiliser les outils d'analyse des pratiques à des situations cliniques
- Conduire une analyse de sa pratique professionnelle
- Apprendre à lire un article scientifique et lire pour apprendre

L'acquisition des connaissances théoriques et des savoir-faire nécessaires à l'amélioration de ses pratiques professionnelles, fera de l'IPA un véritable leadership dans cette nouvelle organisation.

Les compétences à acquérir par l'étudiant :

- Développer une approche pédagogique :
- Conforter les pratiques interprofessionnelles :
- Appliquer la démarche d'évaluation de pratiques professionnelles : historique, principes, outils et méthodes de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques en établissement de santé.

Méthodes :

Cette UE sera déclinée sur le mode de formation-action, alternant des cours magistraux, des retours d'expériences des ateliers avec mises en situation, des quizz de connaissances, des jeux de rôle et un exercice de simulation.

Prise en compte de l'expérience patient-expert.

Validation :

Analyse systémique d'un équipe ou d'un pôle et élaboration, en groupe, d'un projet de changement

UE Santé Publique (6 ECTS)

Responsables : Mathieu Levailant, Stéphane Gueraud

L'UE Santé Publique s'articule avec l'UE Recherche et comprend 3 parties :

1. « Introduction à la santé publique » permet de répondre aux objectifs suivants :
 - Connaître l'organisation du système de santé français - le système d'Agences
 - Comprendre le système de la protection sociale en France
 - Connaître le financement de la santé en France (focus financement au parcours)
2. « La démarche en santé publique : de besoin à la réponse » permet répondre aux objectifs suivants :
 - Comprendre la démarche en santé publique
 - Appréhender les compétences attendues de l'IPA en matière de santé Publique
 - Connaître les grands plans de santé publique (PNNS, PNSP, PNSE, PNRT ...)
3. « L'organisation territoriale en pratique » permet répondre aux objectifs suivants :
 - Connaître le Projet Régional de santé
 - Savoir comment mesurer l'état de santé des populations : bases d'épidémiologie
 - Savoir trouver des indicateurs de l'état de santé des populations

Cette UE santé publique sera enseignée sous forme de cours magistraux, ateliers en petits groupes et travaux personnels.

Validation :

- Assiduité aux enseignements,
- Validation de QCM sur Moodle,
- Présentation d'un travail rédigé en petit groupe.

UE Recherche (6 ECTS)

Responsables : Pierre-Marie Roy et Laurent Poiroux,

Objectifs :

L'UE Recherche apportera au cours de la première année des enseignements théoriques et pratiques en lien avec la recherche en santé. Le déroulement de cet enseignement aura pour objectif principal de montrer comment les thématiques de recherche en santé sont essentielles à l'évolution des disciplines de santé.

Conçu pour être progressif, l'enseignement de la première année sera consacré à sensibiliser les étudiants aux divers volets de la recherche en santé, qu'elle soit « quantitative » (biostatistiques) et associée aux grands principes de la pratique fondée sur les preuves (evidence-based practice) mais aussi « qualitative » (champ des sciences humaines et santé, éthique ... etc), ou fondamentale (comment des recherches fondamentales influent à plus ou moins long terme sur l'amélioration de la santé et du soin).

L'enseignement des concepts de la recherche en santé sera illustré à l'aide de publications de recherche faisant référence. Il s'appuiera sur des publications de recherches issues des revues scientifiques internationales.

Cette UE s'appuiera sur des enseignements théoriques articulés autour de 3 axes :

1. « Savoir définir ce qu'est une information fiable dans le domaine des soins et de la santé et savoir construire un argumentaire scientifiquement fondé ». Les objectifs sont les suivants :
 - Identifier l'intérêt d'intégrer des données acquises de la science dans la pratique clinique (Pratique infirmière informée par les résultats probants)
 - Enrichir ses connaissances avec des travaux de recherche"
 - Être capable de définir une stratégie de recherche efficace d'articles scientifiques
 - Savoir utiliser différentes bases d'articles scientifiques en ligne : Pubmed, Embase, Google Scholar, ...
 - Savoir utiliser un logiciel de gestion bibliographique tel que Zotero
2. « Connaitre la structure d'un protocole type de recherche et savoir structurer son protocole de manière pertinente pour limiter les biais et répondre à sa question de recherche ». Les objectifs sont les suivants :
 - Connaitre les grands principes de l'intégrité scientifique du chercheur (lien d'intérêt, respect des hypothèses, respect du protocole, revues prédatrices, ...)
 - Comprendre les fondement éthiques des notions d'information, de consentement et de non-opposition
 - Connaitre les textes réglementant la recherche en santé en France (Quelles autorisations solliciter ?)

- Connaitre les éventuels biais pouvant fausser les résultats d'une recherche
 - Comprendre le paradigme de la recherche quantitative
 - Connaitre les types de méthodes de recherche quantitative
 - Comprendre le paradigme de la recherche qualitative
 - Connaitre les types de méthodes de recherche quantitative
3. « Savoir repérer les fausses informations (fake news, croyances erronées, ...), savoir trouver de l'informations scientifiquement fondée, savoir apporter des informations fiables et pertinentes en contexte de soin ». Les objectifs sont les suivants :
- Les principes d'analyse statistiques
 - Connaitre la structure d'un article scientifique
 - Initiation à la lecture statistique (tables)
 - Savoir apprécier la qualité et le niveau de preuve d'un article scientifique
 - Connaitre les outils de recueil de données en recherche qualitative
 - Connaitre les grand principes de gestion d'une base de données
 - Savoir préparer une communication orale
 - Réalisation d'un poster
 - Rencontrer des chercheurs paramédicaux
 - Être sensibilisé aux ressources des chercheurs et aux moyens utilisés pour lutter contre les difficultés de la démarche de recherche.
 - Rencontrer des chercheurs paramédicaux
 - Être sensibilisé aux ressources des chercheurs et aux moyens utilisés pour lutter contre les difficultés de la démarche de recherche.

Au cours de ces deux années, les cours seront dispensés en CM, TD. Une partie de l'enseignement se fera aussi à distance, avec le dépôt de documents pédagogiques, de cours enregistrés ou de documents à analyser (publications par exemple).

Validation :

Elle se fera selon les modalités suivantes :

- soit présentation d'un support d'éducation à la santé scientifiquement fondé (minimum 4 articles lus et intégrés) - Travail réalisé en binôme et restitué oralement avec support (15 min + 4 de questions)
- soit présentation d'une procédure de soins scientifiquement fondée (minimum 4 articles lus et intégrés) - Travail réalisé en binôme et restitué oralement avec support (15 min + 4 de questions)

UE Stage 1 d'une durée de 2 mois (6 ECTS)

Responsables : Béatrice Bouvard, Christian Lavigne, Laurent Poiroux et Stéphanie Lemasson

Objectifs :

- Développer et mettre en pratique les compétences cliniques de l'infirmier en pratique avancée.
- Observer et analyser le fonctionnement d'une structure prenant en charge la santé d'une population.
- Décrire et analyser l'exercice professionnel observé, en lien avec la pratique avancée infirmière.

Afin d'atteindre ces objectifs, le stage se déroulera en deux périodes encadrées par les mêmes Maitres de stage, une première en début d'année orientée sur la découverte de la fonction d'IPA et des missions de ces professionnels et une deuxième en fin d'année de mise en pratiques des connaissances.

Le suivi de stage sera assuré par les Maitres de stage de l'étudiant et les responsables de l'UE stage.

La validation du stage donne lieu à une appréciation rédigée sur un document normé et se fera par un jury de membres du comité pédagogique du socle commun de première année (au moins un enseignant-chercheur, du responsable des stages dans la formation au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage), en s'appuyant sur les appréciations de stage du binôme de tuteurs médecin/infirmière.

L'intention pédagogique pour ce 1^{er} stage est de permettre à l'étudiant de découvrir une structure et organisation qui ne lui est pas familière (exemple : l'IDE de structure hospitalière fera un stage au sein d'une maison de santé, l'IDE libérale fera un stage dans une structure hospitalière). Des médecins de santé primaire vont contribuer aux enseignements dans différentes UE et proposent d'ores et déjà d'accueillir des stagiaires dès la 1^{ère} année. L'élaboration d'un cahier des charges visant à identifier des lieux de stages intra et extra hospitaliers est en cours de construction. Les ARS et l'URML ont été sollicités afin d'identifier des lieux de stage répondant au critère de pluriprofessionnalité. La présence d'infirmières ayant développé des compétences spécifiques dans la gestion de parcours complexes ou appartenant au dispositif Asalée font également partie des modalités d'agrément.

3EME SEMESTRE

UE communes à toutes les mentions

UE Recherche (3 ECTS)

Responsables : Pierre-Marie Roy et Laurent Poiroux

En continuité avec l'UE Recherche de la première année.

UE Langue vivante (3 ECTS)

Responsables : Erwan Autret, Hélène Riveau

En continuité du semestre 1

Mention psychiatrie, santé mentale

Responsables : Vincent Camus, Bénédicte Gohier, et François Kazour

Cette mention vise à permettre un exercice auprès de patients souffrant de troubles mentaux ou à risque de troubles mentaux, notamment troubles du neuro-développement, troubles psychiatriques, troubles neurodégénératifs. L'accent sera mis sur l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires au suivi de patients dans les aspects biopsychosociaux de la prise en charge.

UE Bases fondamentales (6 ECTS)

Responsables : Vincent Camus, Bénédicte Gohier et François Kazour

Cet enseignement est destiné à :

- Connaître les pathologies, leurs mécanismes physiopathologiques et psychopathologiques, les données épidémiologiques, les méthodes d'investigations et les thérapeutiques
- Appliquer les connaissances acquises et mettre en œuvre les actions nécessaires à la prise en charge des patients en intégrant la perspective "soins infirmiers" et en s'appuyant également sur les sciences infirmières

Cet enseignement est donné par un psychiatre et un infirmier afin que les connaissances à acquérir soient intégrées dans un contexte pluriprofessionnel complémentaire.

Modalités d'enseignement :

Enseignement à distance : cours enregistrés

Enseignement en présentiel : cas cliniques vidéos et discussion de cas cliniques avec un travail sur des outils utilisables d'information sur les différentes pathologies. L'utilisation d'outils d'information permet de mieux s'approprier des concepts psychopathologiques.

Modalités d'évaluation :

Cet enseignement sera évalué par des QCM en présentiel, sur une durée d'une heure

UE Clinique (14 ECTS)

Responsables : Vincent Camus, Bénédicte Gohier et François Kazour,

L'enseignement permettra de :

- Analyser la sémiologie des pathologies psychiatriques, les relations entre les pathologies, les éléments biographiques et les facteurs environnementaux ;
- Connaître les thérapeutiques médicamenteuses (psychotropes et autres) en termes d'indications, de pharmacodynamie, pharmacocinétique et iatrogénie.
- Connaître les principales psychothérapies et leurs indications ;
- Connaître les stratégies thérapeutiques afférentes aux pathologies ;
- Connaître les référentiels scientifiques, recommandations et consensus élaborés par les autorités sanitaires et les sociétés savantes ;
- Connaître les éléments de surveillance clinique et biologique et leurs applications.
- Connaître l'impact des pathologies sur l'adhésion aux traitements et l'engagement dans les soins.
- Connaître les règles de bonnes pratiques en termes de prescriptions médicales et leurs renouvellements.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

- Analyser et évaluer la situation clinique psychosociale, environnementale et les capacités éducatives du patient (enfant, adulte et personne âgée) et les impacts sur sa vie en général pour mettre en oeuvre un projet de soins personnalisé
- Évaluer le degré d'urgence psychiatrique (risque suicidaire, de passage à l'acte auto et/ou hétéro agressif) et prendre les mesures appropriées.
- Évaluer l'adhésion du patient à son projet de soins, l'alliance thérapeutique et identifier les réajustements nécessaires conformément aux bonnes pratiques professionnelles.
- Analyser la pertinence du renouvellement et de l'adaptation de la posologie des psychotropes et des autres thérapeutiques (ECT, RTMS, Contentions et isolement...) en lien avec les bonnes pratiques professionnelles.
- Identifier les examens à prescrire pour la surveillance des effets des traitements dans le cadre des recommandations en fonction de la pathologie et de la situation
- Identifier la pertinence d'orienter vers un programme d'éducation thérapeutique et/ou de programme de réhabilitation psychosociale.

Modalités d'enseignement :

- A distance : apport de connaissances en multimédia : quiz, simulation type serious game.
- Présentiel : apport de connaissances et mise en application par des études de cas et des situations simulées.

Cet enseignement est donné par un psychiatre et un infirmier afin que les connaissances à acquérir soient intégrées dans un contexte pluriprofessionnel complémentaire.

Modalités d'évaluation :

Oral autour d'un cas clinique en présentiel puis évaluation de connaissances en e-learning avec les différents quizz.

UE parcours de santé (4 ECTS)

Responsables : Bénédicte Gohier et François Kazour, Vincent Camus

L'enseignement alternera cours magistraux, table ronde et cours à distance. Il aura pour objectifs :

- de maîtriser la conception, la mise en place, la coordination et l'évaluation des parcours de santé ;
- d'assurer le lien entre l'ensemble des acteurs du parcours de santé, notamment le lien ville-hôpital

L'UE abordera la méthodologie de la construction de projet afin de maîtriser la construction et la mise en œuvre d'un parcours santé.

L'UE déclinera les rôles et missions des différents réseaux :

- Conseil Local de Santé Mentale : travail collaboratif entre les différents acteurs de la cité et de la santé mentale – décroiser les différents services et institutions – définir localement des actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population, et plus spécifiquement à l'amélioration de l'accès aux soins et aux droits, à la lutte contre l'exclusion sociale et la stigmatisation.
- Libéral – médico-social : médecins généralistes/spécialistes – Maisons de santé – soins à domicile – Foyers – Associations
- Public : rôles et missions équipes de liaison CRA – Addictologie (CSAPA – ELSA) – EHPAD – Centres Médico Psychologiques (CMP)

L'UE permettra à l'étudiant de pratiquer et coordonner l'éducation thérapeutique auprès des patients, des professionnels et des aidants

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

- Elaborer et évaluer des projets personnalisés de soins et de vie en équipe, en association avec le patient et ses proches, en collaboration avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs
- Coordonner les interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et les activités intra-hospitalières et extra hospitalières en lien avec le projet de soins
- Concevoir des outils de prévention et de réponse aux situations de crises
- Conseiller les équipes sanitaires, sociales et médico-sociales sur la prise en charge des pathologies chroniques, sur la prévention et la réponse aux situations de crises

- Conseiller l'équipe de soins sur les indications et les limitations du recours aux soins sans consentement dans un objectif d'utilisation pertinente
- Conseiller l'équipe de soins sur les pratiques alternatives aux pratiques d'isolement et de contention
- Accompagner les équipes dans les situations de soins sans le consentement du patient, dans les pratiques respectueuses du respect des libertés fondamentales, dans un processus de raisonnement éthique

Modalités d'évaluation :

Cette UE sera validée sur participation des IPA aux différentes séquences pédagogiques.

Mention pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires

Responsables : Christian Lavigne, Stéphanie Lemasson

Cette mention vise à permettre un exercice en milieu libéral ou hospitalier, auprès de patients polypathologiques et/ou en perte d'autonomie, en particulier de patients âgés. L'accent sera mis sur les activités et compétences de l'IPA dont l'éducation thérapeutique. Elle se déroulera sous la forme de 20 demi-journées présentiels et 10 demi-journées à distance.

UE Bases fondamentales (6 ECTS)

Responsables : Christian Lavigne, Stéphanie Lemasson

Cette UE abordera plus spécifiquement les pathologies chroniques concernées par la mention :

- L'accident vasculaire cérébral ;
- Les artériopathies chroniques ;
- La cardiopathie, maladie coronaire ;
- Le diabète de type 1 et diabète de type 2 ;
- L'insuffisance respiratoire chronique ;
- La maladie d'Alzheimer et autres démences ;
- La maladie de Parkinson ;
- L'épilepsie.

Des apports complémentaires seront réalisés sur les thèmes des maladies rénales et hépatiques, de l'addiction et des modalités de la prescription pharmaceutique.

Cet enseignement est destiné à :

- connaître les pathologies, leurs mécanismes physiopathologiques, les données épidémiologiques, les grands principes des méthodes d'investigation et des traitements ;
- appliquer les connaissances acquises et mettre en œuvre les actions nécessaires à la prise en charge des patients en intégrant la contribution spécifique à la pratique infirmière.

Les enseignements seront dispensés par un médecin spécialiste et un infirmier afin de fournir les connaissances adaptées à l'IPA dans la prise en charge de ces patients dans un environnement pluriprofessionnel.

UE Clinique (14 ECTS)

Responsables : Christian Lavigne, Stéphanie Lemasson

Dans cette UE, l'étudiant consolidera les compétences cliniques acquises en première année et acquerra les compétences nécessaires au suivi des pathologies concernées, en exercice hospitalier ou en soins primaires.

Les cours seront divisés en plusieurs modules :

- Neurologie : AVC, maladie de Parkinson, épilepsie (Dr Virginie Pichon)
- Gériatrie : vieillissement normal et pathologique, fragilité du sujet âgé, troubles cognitifs (Pr Cédric Annweiler)
- Cardiologie : insuffisance cardiaque, coronaropathies (Pr Loïc Bière)
- Maladies vasculaires : artériopathie des membres inférieurs (Pr Pierre Abraham)
- Endocrinologie : diabète de type 1 et 2, dénutrition (Dr Claire Briet)
- Pneumologie : insuffisance respiratoire chronique (Pr Wojciech Trzepizur, Angers)

Dans chaque module, l'étudiant explorera les compétences transversales suivantes :

- Synthèse des données cliniques, biologiques et des examens complémentaires nécessaires au suivi du patient
- Connaissance des traitements médicamenteux ou non médicamenteux, de leurs effets recherchés ou indésirables, du suivi de leur efficacité et de leur tolérance, des interactions médicamenteuses potentielles, en prenant en compte les recommandations des sociétés savantes
- Prise en compte des retentissements psychosociologiques des pathologies sur le patient et de sa façon d'appréhender sa maladie
- Définir des actions de prévention
- Identifier les situations d'urgence et les mesures appropriées dans ce contexte

L'enseignement visera à préciser le rôle de l'IPA dans le cadre de la prise en charge pluriprofessionnelle du patient.

L'évaluation de ces 2 UE se fera :

- en continu par la validation de QCM à la fin de chaque cours en e-learning,
- par une évaluation des connaissances par QCM (2 heures).

UE parcours de santé (4 ECTS)

Responsables : Christian Lavigne, Stéphanie Lemasson,

Cette UE s'appuiera sur les enseignements prodigués dans les UE antérieures dans le domaine de la connaissance des pathologies et de l'éducation thérapeutique. Elle visera à les intégrer dans une dynamique de prise en charge en réseau (médecin spécialiste, médecin généraliste, acteurs paramédicaux, infirmiers, assistante

sociale...) tenant compte des problématiques spécifiques du patient et son appréhension personnelle de la maladie, de ses contraintes et de son traitement.

L'UE visera à développer les compétences de l'étudiant :

1. dans l'organisation du parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés avec pour objectifs :
 - de favoriser le lien entre professionnels et structures de santé
 - d'offrir un plan de soins adapté aux demandes et besoins du patient, en utilisant notamment l'apport des soins de support et des soins palliatifs
 - enrichir les bases de données et registres visant à améliorer les connaissances dans le domaine des pathologies concernées et de la polypathologie

1. dans la conception et la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique avec pour objectifs :
 - d'évaluer les besoins et demandes spécifiques du patient, tenant compte de ses connaissances, de son environnement géographique et humain
 - de renforcer l'alliance thérapeutique et les compétences d'auto-soin
 - de lui faire bénéficier des actions de prévention adaptées

Des apports complémentaires seront réalisés sur les thèmes de la douleur, des soins de support et soins apliatifs.

L'évaluation :

fera appel à une étude de situation clinique complexe avec évaluation des besoins et proposition de parcours pluriprofessionnel.

Mention oncologie et hémato-oncologie

Cette mention est coordonnée par l'Institut de cancérologie de l'ouest (ICO). Les enseignements présentiels seront dispensés sur les sites d'Angers (Faculté et ICO) et de Tours (Faculté).

De surcroît, la mention oncohématologie rejoint, dès la rentrée de septembre 2023 le partenariat organisé autour du projet « Développement d'outils pédagogiques en soutien à la Formation des infirmiers en pratique avancée mention Oncohématologie (DEFI) ». Les intervenants angevins et tourangeaux de la mention oncohématologie auront accès aux enseignements partagés et contribueront également à l'enrichissement de la plateforme pédagogique nationale.

Le principal objectif de cette mutualisation est d'enrichir et d'uniformiser les enseignements. La mutualisation des moyens à l'échelle nationale, permet de promouvoir une formation comportant de faibles effectifs sur chaque site facultaire du partenariat mais présentant un fort potentiel d'inscrits avec l'ensemble des partenaires de l'action de formation.

Les étudiants angevins bénéficieront des enseignements distanciels asynchrones, pour les bases théoriques (au moins 120 heures), et des enseignements distanciels synchrones, sous format de classes virtuelles (au moins 10 heures), pour compléter les enseignements et l'accompagnement des étudiants. Des temps d'échanges, notamment les cas cliniques, seront maintenus en temps présentiel (au moins 30 heures). Pour un total d'au moins 180 heures annuelles, hors travail personnel.

Pour résumer, les enseignements seront proposés sous les formes suivantes :

- En présentiel :
 - o Sur le site d'Angers (ICO ou Faculté de santé)
 - o et/ou Tours (Faculté de santé)
- En classes virtuelles :
 - o Locale : en visio, en fonction des disponibilités des intervenants
 - o Nationale : environ 2 heures par thématique, elles seront programmées le vendredi toute la journée sur un créneau pouvant s'étaler de 8h30 à 18h00
- En e-learning :
 - o Local : cours pré-enregistrés (diaporama, vidéos..)
 - o National : cours déposés sur la plateforme Uness formation pour une consultation libre, au rythme de l'étudiant.e.

La répartition du temps d'enseignements en présentiel et du temps de formation à distance est majoritairement en faveur du distanciel.

UE bases fondamentales (6 ECTS)

Responsables : Mario Campone, Béatrice Chambre-Clavel

Les thèmes et contenus pédagogiques sont : Définition du cancer, Cancérogénèse, Facteurs de risques, Prévention et dépistage

- A-traitements : Chirurgie, radiothérapie, traitements médicaux des cancers : chimiothérapie, thérapies ciblées, immunothérapie, hormonothérapie
- B- Diagnostic du cancer (dont imagerie)

Objectifs pédagogiques :

Être en capacité de mobiliser les connaissances fondamentales pour mettre en œuvre les missions de l'IPA en oncologie et hématologie

Compétences à acquérir :

A l'issue de l'UE Base fondamentales, l'étudiant connaîtra :

- les cancers, leurs mécanismes physiopathologiques, les données épidémiologiques, les méthodes d'investigation et les thérapeutiques
- la sémiologie du cancer
- les grands principes de la biologie des cancers
- les différentes classes thérapeutiques et les différentes indications des chimiothérapies, et des autres traitements médicaux
- les mécanismes de la toxicité des molécules et leurs effets indésirables liés ou non à l'effet pharmacologique
- les mécanismes d'actions des radiations ionisantes et leurs applications pour les traitements des cancers
- les grands principes de la chirurgie des cancers
- les stratégies thérapeutiques afférentes aux cancers
- les référentiels scientifiques, recommandations et consensus des autorités sanitaires et sociétés savantes
- les éléments de surveillance biologique et d'imagerie médicale
- les facteurs de variabilité de la réponse au médicament

Méthode d'évaluation :

Contrôle de l'ensemble des connaissances dispensées / QCM / Durée 1h / Examen individuel

UE Clinique (14 ECTS)

Responsables : Olivier Capitain, Claude Linassier, Béatrice Chambre-Clavel

Thèmes et contenus pédagogiques :

- Diagnostic des cancers et hémopathies
- Bilan d'extension et Place de l'imagerie
- Tumeurs du système nerveux central
- Tumeurs de la tête et du cou

- Tumeurs thoraciques
- Tumeurs de l'appareil digestif
- Tumeurs génito- urinaires
- Tumeurs du sein
- Tumeurs gynécologiques
- Tumeurs osseuses et des parties molles
- Hémopathies malignes aiguës
- Hémopathies malignes chroniques
- Lymphomes
- Recherche clinique en cancérologie
- Surveillance après traitement
- Soins de support

Objectifs pédagogiques

- Savoir évaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées
- Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation

Compétences à acquérir

A l'issue de l'UE Clinique, l'étudiant aura les connaissances pour :

- Connaître pour les cancers les plus fréquents, les modalités diagnostiques, thérapeutiques et de prise en charge
- Orienter l'examen clinique en fonction de la nature du cancer, de l'anamnèse, des symptômes recueillis et des hypothèses émises
- Evaluer les fragilités du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales, ...) tout au long de son parcours afin de définir des actions de prévention
- Evaluer et caractériser la douleur dans ses différentes composantes étiologiques
- Identifier et évaluer, par un questionnement adapté et par l'examen clinique, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements anti-cancéreux
- Analyser les besoins en soins de support et en soins palliatifs aux différentes étapes du parcours de soins, et leur efficacité
- Identifier les situations présentant une urgence ou une complexité dans la prise en charge pour les orienter vers une prise en charge médicale
- Analyser la pertinence de la demande d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation
- Identifier dans le cadre du programme personnalisé de soin les enjeux du traitement anti-cancéreux
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de dépistage, de prévention, et d'éducation thérapeutique
- Définir et mettre en œuvre les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement

- Concevoir et mettre en œuvre des conseils et des actions de soutien psychologique adaptés à la situation du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement
- Accompagner le patient en vue de sa réinsertion sociale et professionnelle dans le cadre de l'après-cancer
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient

-

Méthode d'évaluation

Analyse d'une situation clinique permettant la mobilisation des apprentissages / Oral soutenu face à un jury / Evaluation individuelle

UE Parcours de santé (4 ECTS)

Responsables : Thierry Urban, Béatrice Chambre-Clavel

Thèmes et contenus :

- Organisation des soins en cancérologie
- Régime d'autorisations des traitements
- Réseaux de cancérologie
- Centres de coordination de cancérologie (3C)
- Réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) (proximité, recours, nationale)
- Réseaux ville hôpital. Associations de patients
- Les offres de soins en cancérologie (CLCC, Hôpitaux publics, secteur libéral)
- L'institut National du Cancer
- Les référentiels de prise en charge par pathologie
- L'Après cancer
- Les plateformes de biologie du cancer
- Exemples de structurations territoriales
- Formation des professionnels médicaux (DES, DESC, FST)

Objectifs pédagogiques :

Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés :

- la conception, la mise en place, la coordination et l'évaluation des parcours de santé
- le lien entre l'ensemble des acteurs du parcours de santé, lien ville-hôpital
- Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

Compétences à acquérir :

A l'issue de l'UE Parcours, l'étudiant aura les connaissances pour :

- Comprendre les organisations et régulations qui à l'échelon national, régional et local permettent la prise en charge des patients atteints de cancer
- Intégrer sa pratique au sein des structures qui concourent à la prise en charge du patient (Réseau, 3C, RCP, établissements autorisés)
- Coordonner la prise en charge du patient et organiser les relais entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements pour une meilleure gestion de son parcours, notamment face à de situations complexes
- Organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge
- Accompagner la réflexion éthique de l'équipe concernant l'accompagnement personnalisé de la fin de vie et le suivi des directives anticipées
- Identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement
- Participer à l'élaboration et à l'évaluation de protocoles de soins pluri-professionnels
- Promouvoir et mettre en œuvre de pratiques professionnelles fondées sur les données probantes existantes et les recommandations
- Rédiger des référentiels de bonnes pratiques et contribution à la production de données probantes
- Contribuer à la rédaction et communication de rapports auprès des établissements et des autorités (HAS, ARS)
- Elaborer des actions de formation et de développement professionnel continu
- Organiser et animer des travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles
- Accompagner des équipes dans une démarche qualité
-

Méthodes d'évaluation :

Contrôle de l'ensemble des connaissances dispensées / QCM / Durée 1h / Examen individuel

Mention Urgences

La formation proposée est organisée en collaboration inter-régionale au sein de hôpitaux universitaires du Grand-Ouest (CHU Angers, Brest, Rennes, Nantes, Tours) ainsi que du CHU de Poitiers. L'enseignement se fera par des séminaires de 3 jours dans les 6 centres partenaires (soit 126 heures). Trois journées présentiels seront organisées localement à Angers pour les étudiants de la faculté d'Angers.

Par ailleurs, une formation via des e-learning nationaux sera réalisée sur la plateforme de la Sorbonne Université (50 heures). Ces e-learning sont élaborés avec les enseignants de Médecine d'Urgence responsable de mention IPA Urgences sous la supervision du Pr Yordanov.

Les stages seront répartis sur les sites d'Angers et du Mans. Ce stage sera d'une durée de 4 mois

Pour valider cette mention, un total de 60 ECTS doivent être obtenu. Cela comprend :

- UE bases fondamentales (6 ECTS)
- UE clinique (14 ECTS)
- UE parcours de santé (4 ECTS)

Les objectifs et les compétences enseignées sont en accord avec les décrets publiés sur la profession d'IPA mention urgence.

La responsable de cette mention IPA urgences est le Dr Delphine Douillet (MCU-PH de Médecine d'Urgence, CHU Angers).

Le comité pédagogique comprend :

- Dr Olivier LAINE (PH, CH Le mans)
- Dr Rodolphe BOUET (PH, Centre Hospitalier du Haut-Anjou / SAMU 53, coordinateur de la FIHMU 53)
- Pr Dominique Savary (PA-PH de Médecine d'urgence, CHU Angers)
- Mr Olivier HUAULME (cadre supérieur pôle ASUR, CHU Angers)
- Mr Laurent POIROUX (Infirmier PhD – CSS – Coordonnateur paramédical de la recherche – Maître de conférences associé à la faculté d'Angers)

UE bases fondamentales (6 ECTS)

Responsable de cet UE : Dr Olivier LAINE (PH, CH Le Mans)

L'enseignement de cet UE sera principalement fait par e-learning. Cela représente un volume de 50h.

Les thèmes et contenus pédagogiques sont :

- Repérer les principales données épidémiologiques des populations prises en soins dans les services d'urgences.
- Identifier les différents types de situations cliniques et les méthodes d'investigations selon les motifs de recours.
- Connaitre la sémiologie et comprendre les mécanismes physiopathologiques des défaillances aiguës des grands systèmes organiques, les moyens de supports de ces défaillances ainsi que les principales thérapeutiques des soins d'urgence.

Objectifs pédagogiques :

- Avoir la capacité de mobiliser les connaissances fondamentales pour mettre en œuvre les missions de l'IPA en médecine d'urgence.
- Repérer les principales données épidémiologiques des populations prises en soins dans les structures d'urgences (urgences, SMUR, centre 15).
- Identifier les différents types de situations cliniques et les méthodes d'investigation selon les motifs de recours.
- Connaitre la sémiologie et comprendre les mécanismes physiopathologiques des défaillances aiguës des grands systèmes organiques, les moyens de supports de ces défaillances ainsi que les principales thérapeutiques des soins d'urgence.

Cela comprendra :

- Élément clés de l'exercice infirmier aux urgences
 - > Des urgences d'hier à aujourd'hui : enjeux et problématiques
 - > L'IDE et IPA en service d'urgence à l'international
 - > La spécificité de l'IPA en structures d'urgence en France
- Services d'urgences : Épidémiologie
 - > Caractéristiques populations accueillies
 - > Les différents motifs de recours
 - > Urgences vitales prévalentes
- Évaluation degré d'urgence
 - > Méthodes d'investigation
 - > Recommandations de triage
 - > Principes de familiarisation
- Défaillances des grands systèmes : neurologiques, cardiologique et respiratoire
 - > Rappels anatomiques
 - > Défaillances aiguës : Sémiologie, mécanismes physiopathologiques, thérapeutiques et moyens supports de compensation
 - > Prise en charge des états de choc
 - > Défaillances dans les pathologies chroniques : repérage des signes cliniques et biologiques de risques

Compétences à acquérir

A l'issue de l'UE Base fondamentales, l'étudiant sera capable de :

- Situer son rôle dans la structure d'urgence,

- Connaitre l'épidémiologie des pathologies rencontrées en structures d'urgence,
- Identifier les critères de gravité des patients s'adressant dans nos structures d'urgences,
- Connaitre les principales défaillances d'organe
- Connaitre les méthodes d'investigation selon les motifs de recours

Méthode d'évaluation :

- Une épreuve basée sur des dossiers sous forme de QCM à réaliser sur le temps présentiel et portant sur l'ensemble des connaissances dispensées. Un maximum de 60 QCM est fixé. Il s'agira de questions à réponses multiples, question à réponse unique, zone à pointer, question à réponse ouverte.
- Durée d'examen : 2h
- Examen individuel

UE Clinique (14 ECTS)

Responsable de cet UE : Dr Delphine DOUILLET (MCU-PH, CHU Angers)

L'enseignement de cet UE sera multimodal :

- Organisation de cours magistraux,
- Journées de simulation procédurale et haute technicité. Ces journées seront organisées sur au niveau du grand-Ouest. Les séminaires dureront 3 jours dans chacune des villes porteuses d'une mention IPA. Lors de ces journées l'apprentissage par simulation sera privilégié,
- Complément d'enseignement grâce aux e-learning nationaux.

Cette UE correspond à 105 heures (5 séminaires de 3 jours).

Dans cette UE, l'étudiant consolidera les compétences cliniques acquises en première année et acquerra les compétences nécessaires au suivi des pathologies prévalentes en médecine d'urgence. Les thèmes et contenus pédagogiques de cette UE sont les suivants :

- Évaluer une situation clinique, son degré de gravité, grâce à la connaissance des mécanismes physiopathologiques des défaillances organiques, l'analyse des signes cliniques, examens biologiques ou complémentaires.
- Prescrire, réajuster des thérapeutiques ou des examens complémentaires.
- Agir conformément aux recommandations des sociétés savantes.
- Appréhender la place de l'échographie en médecine d'urgence.

Objectifs pédagogiques

- Connaitre les pathologies aiguës prévalentes par systèmes : Analyse sémiologique & Interprétation des signes cliniques, mécanismes physiopathologiques, stratégies thérapeutiques

- Système Neurologique
- Système Cardio-circulatoire
- Système Respiratoire
- Système digestif
- Système uro-génital
- Système tégumentaire
- Connaître les principales pathologies chroniques à risque de décompensation : Analyse sémiologique et interprétation des signes cliniques, mécanismes physiopathologiques des décompensations prévalentes, stratégies thérapeutiques :
 - Système Neurologique
 - Système Cardiocirculatoire
 - Système Respiratoire
 - Système digestif
 - Système uro-génital
 - Décompensation aiguës de pathologies psychiatriques
- Connaître les principes de la prise en charge d'un polytraumatisé,
- Connaissance des stratégies diagnostiques selon les pathologies,
- Connaître les indications des examens de biologies et d'imageries,
- Savoir interpréter des résultats d'examens complémentaires courants,
- Connaître les indications de différentes techniques d'immobilisation et savoir les réaliser,
- Connaître les indications des sutures et savoir les réaliser,
- Connaître les indications et les modalités de réalisation d'une sédation analgésie – procédurale
- Savoir réaliser une échographie clinique de niveau 1 (ECMU 1 selon la recommandation de la société française de médecine d'urgence émise en 2016).
- Thérapeutiques :
 - Droits de prescription (produits médicamenteux, actes techniques, arrêts de travail...) des IPA et protocoles dérogatoires
 - Connaître les différentes classes thérapeutiques médicamenteuses de l'urgence
 - Recommandations HAS et Sociétés savantes
 - Posologies, adaptation de traitements, renouvellement de prescriptions et interactions médicamenteuses en médecine d'urgence,
 - Dispositifs médicaux
- Gestion de la douleur : évaluation, traitement non médicamenteux et médicamenteux
- Pédiatrie
 - Connaître les particularités des situations cliniques médicales et traumatiques
 - Prise en charge pré-hospitalière
- Connaissance des principales intoxications : Analyse sémiologique, mécanismes physiopathologiques et antidotes

- Connaître les indications et modalités des thérapeutiques de suppléances : ventilation, remplissage, transfusion.
- Principes de communication
- Accompagnement des patients et des proches
- Connaître les principes pédagogiques
- Connaître le cadre réglementaire et pédagogique de l'AFGSU
- Être capable de conduire des séances de formation AFGSU/SSE
- Être capable de conduire des changements : aide cognitive à la décision, analyse des pratiques, amélioration de la démarche qualité dans les structures d'urgence.

Compétences à acquérir

A l'issue de l'UE Clinique, l'étudiant aura les connaissances concernant :

- Stades de sa prise en charge en urgence d'une pathologie aiguë ou d'une maladie chronique décompensée
- Principes de filiarisation des parcours de soins urgents et de tri des patients aux urgences
- Recommandations des sociétés savantes pour l'orientation des soins urgents : motifs de recours et gravité
- Analyse d'un bilan biologique initial réalisé en urgence et les signes d'alerte biologiques
- Concept et priorisation des examens complémentaires d'imagerie réalisés en urgence
- Les différentes classes thérapeutiques utilisées en urgence et leurs indications
- Mécanismes physiopathologiques des principales intoxications et les molécules utilisées comme antidote
- Repérage, surveillance et monitoring d'un patient critique.

Méthode d'évaluation

- Cette unité d'enseignement sera évaluée par des ECOS (examens cliniques objectifs standardisés). Le nombre de station d'ECOS est fixé à 5.

UE Parcours de santé (4 ECTS)

Responsable de cet UE : Dr Rodolphe BOUET (PH, Centre Hospitalier du Haut-Anjou / SAMU 53, coordinateur de la FIHMU 53).

Cette UE sera enseignée lors des journées inter-régionales. Un séminaire de 3 jours portera plus particulièrement sur le parcours santé des patients dans un contexte d'urgence. L'enseignement se fera par des cours magistraux, des ateliers de groupe lors de travaux dirigés et de l'apprentissage par problèmes.

Cette UE correspond à un volume horaire de 21 heures (séminaire de 3 jours).

Cette UE s'appuiera sur les enseignements prodigués dans les UE antérieures dans le domaine de la connaissance des pathologies rencontrées en médecine d'urgence. Elle visera à les intégrer dans une dynamique de prise en charge pluriprofessionnelle (médecin urgentistes, acteurs paramédicaux, assistante sociale...) tenant compte des recommandations et des besoins spécifiques des patients. Les thèmes et contenus sont les suivants :

- Savoir concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique et être capable d'intégrer la démarche dans des parcours de soins avec l'ensemble des acteurs concernés, tant en période conventionnelle que lors de situations de crise comme les situations sanitaires exceptionnelles par exemple.
- Introduction à la réflexion éthique par rapport aux droits des patients, et des soins sans consentement.

Objectifs pédagogiques

Organiser les parcours de soins et de santé de patients en tenant compte des priorités locales/régionales en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés :

- Organisation nationale et régionale de l'offre de soins d'urgence,
- Parcours et ressources en addictologie,
- Parcours et ressources personnes âgées,
- Parcours poly pathologiques : place de l'ETP aux urgences,
- Filières de soins en traumatologie non vitale,
- Filières de soins en traumatologie vit le : réseau des traumatisés sévères
- Filières de soins dans les différentes spécialités d'organe (neurologie, cardiologie, médecine du sport, rhumatologie,),
- Prise en charge des patients en limitations de soins,
- Ressources promotion de la santé, prévention, dépistage, vaccination
- Parcours et ressources médico-judiciaires, violences familiales (droit et éthique des soins en situation d'urgence),
- Parcours et ressources précarité sociale (sans domicile, migrants, mineurs isolés),
- Parcours de soins intra hospitalier (SU, triage, circuits courts longs,...),
- Parcours de soins extra hospitalier (SAMU-SMUR, régulation, SAS...),
- Ressources bassin de population (acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux) et ressources intra-hospitalières,
- Parcours et ressources dans les cas de situations sanitaires exceptionnelles,
- Connaissance des réseaux de recherche en Médecine d'Urgence,
- Connaissance des formations des professionnels de santé,
- Connaissance des compétences métiers des différents intervenants dans le champ de l'urgence,

- Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique.
- Principes et raisonnement éthique appliqués à la Médecine d'Urgence
- Connaissance des processus de réalisation des recommandations professionnelles et leurs implémentations en pratique clinique.

Compétences à acquérir

A l'issue de l'UE Parcours, l'étudiant aura les connaissances pour :

- Comprendre les organisations et régulations qui à l'échelon national, régional et local permettent la prise en charge des patients nécessitant des soins d'urgence
- Intégrer sa pratique au sein des structures qui concourent à la prise en charge du patient (Réseau ville-hôpital, filières de soins, ...)
- Coordonner la prise en charge du patient et organiser les relais entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements pour une meilleure gestion de son parcours, notamment face à de situations complexes
- Accompagner la réflexion éthique de l'équipe concernant l'accompagnement personnalisé de la fin de vie
- Organiser et animer des travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles
- Accompagner des équipes dans une démarche qualité
- Promouvoir et mettre en œuvre de pratiques professionnelles fondées sur les données probantes existantes et les recommandations
- Rédiger des référentiels de bonnes pratiques et contribution à la production de données probantes

Méthodes d'évaluations

- Rédaction d'une note de synthèse décrivant des éléments de l'organisation des soins en Médecine d'Urgence sur une pathologie précise.
- Évaluation individuelle.

Stage (24 ECTS)

Le stage de fera en structure d'urgence (urgences, centre 15 et SMUR). Il s'agira d'un stage temps plein de 4 mois. Les structures accueillant ce stage seront les CHU d'Angers et CH du Mans. Le tutorat du stage sera assuré par un médecin maitre de stage accompagné d'un cadre de santé ou infirmier (cf annexe 1 – carnet d'évaluation du stage). Un entretien devra être réalisé tous les mois avec son tuteur. Les attendus du stage ainsi que les compétences à acquérir seront développées dans un livret de stage que l'étudiant devra remplir quotidiennement. La réalisation d'un portfolio commun est en cours de discussion au niveau national.

Mémoire (6 ECTS)

Le mémoire devra être réalisé lors de l'année de mention IPA. Cela correspondra à un travail de recherche sur une thématique laissée à la discrétion de l'apprenant. Celui-ci sera réalisé sous la supervision d'un médecin directeur de mémoire/IDE ou Cadre et dans l'avenir IPA mention U. La soutenance du mémoire se fera avec les autres mentions IPA au sein de la faculté d'Angers en présence du directeur de mémoire.

Mention maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale

Responsables : Matthias Büchler (Tours), Anne Sophie Garnier (Angers)

UE Bases fondamentales (6 ECTS)

Responsables : Matthias Buchler, Anne Sophie Garnier

Objectif :

L'objectif de l'enseignement est l'acquisition de connaissances globales sur la néphrologie.

Les connaissances à acquérir au cours de cet enseignement sont des connaissances sur la physiologie rénale, les pathologies rénales, leurs grands mécanismes physiopathologiques, leurs évolutions et leurs pronostics ainsi que des connaissances sur l'insuffisance rénale chronique, des données épidémiologiques et sa prise en charge, les méthodes d'évaluation de la fonction rénale.

Les indications et objectifs des examens complémentaires seront également enseignés (échographie, doppler, scanner, angiographie, fistulographie...).

Les différentes thérapeutiques médicamenteuses utilisées dans la maladie rénale chronique doivent être maîtrisées (mécanisme d'action, indications, posologies, effets indésirables) notamment corticostéroïdes, immunosuppresseurs, érythropoïétines, anti hypertenseurs et traitements symptomatiques.

Par ailleurs, les étudiants doivent maîtriser les indications et contre-indications, les grands principes, les modalités de mise en œuvre et de suivi de l'hémodialyse, la dialyse péritonéale et la transplantation rénale ainsi que leurs complications.

L'enseignement sera réalisé avec des cours présentiels et à distance et des enseignements interactifs avec jeux de rôle. Par ailleurs, des e-learning mutualisés seront proposés sur une plateforme.

Validation :

L'évaluation sera effectuée en continue par validation de QCM à la fin de chaque cours par e-learning. Une évaluation des connaissances sera effectuée à la fin de l'enseignement avec un dossier progressif avec 15 QCM et 20 QCM de questions isolées.

UE Clinique (14 ECTS)

Responsables : Matthias Buchler, Anne Sophie Garnier

Objectifs :

L'objectif de l'enseignement est de permettre aux étudiants de mener un entretien sur l'évaluation de qualité de vie, de repérer des facteurs de risque de dégradation de la fonction rénale et des facteurs de risque cardio-vasculaire, de savoir expliquer aux patients les principes de l'épuration extra-rénale (hémodialyse et dialyse péritonéale) et de la transplantation rénale.

Les compétences à acquérir au cours de cet enseignement sont l'application des connaissances dans des situations cliniques. L'étudiant doit utiliser des notions de sémiologie pour être capable de détecter les maladies rénales. Il doit également être capable d'évaluer l'état de santé global du patient et de détecter les signes d'alerte devant conduire à une consultation médicale, et identifier les critères de gravité. Il doit savoir interpréter les examens complémentaires. A partir de ces éléments, il doit être capable d'orienter le malade et d'établir un projet de soins.

L'étudiant doit être capable de rester en contact avec les patients et de pouvoir leur expliquer la maladie rénale. Les différentes prises en charge de l'insuffisance rénale stade 5 doivent être connues à savoir le traitement conservateur, l'hémodialyse, la dialyse péritonéale et la transplantation rénale

L'enseignement sera effectué en partie à distance avec des cours en ligne et en présentiel avec des cours magistraux et des cas cliniques.

Validation :

L'évaluation sera effectuée en continu par validation de QCM à la fin de chaque cours par e-learning et à la fin du 3^{ème} semestre par un dossier progressif de 15 QCM et 30 QCM isolées.

UE Parcours de Santé (4 ECTS)

Responsables : Martin Planchais, Anne Sophie Garnier

Objectif :

L'objectif de l'enseignement est l'acquisition de connaissances du parcours de la maladie rénale chronique, de la prévention et du dépistage de maladie rénale à tous les stades et la complémentarité des traitements de l'insuffisance rénale au stade 5. Les compétences à acquérir sont la conception et la mise en place d'action de prévention et d'éducation thérapeutique. Les méthodes d'évaluation de la qualité de vie doivent être acquises. L'étudiant devra être capable de mener des entretiens individuels et collectifs avec les patients et leur entourage. L'étudiant doit connaître le

rôle de chacun des intervenants dans la prise en charge de patient et participer activement à la coordination du réseau de soins, notamment ville-hôpital, en collaboration avec le médecin traitant. Cet accompagnement doit intégrer une approche personnalisée et adaptée aux souhaits, aux problématiques médicales, sociales et professionnelles du patient et à son mode de vie.

L'enseignement sera effectué en partie par des cours à distance et en partie par des cours présentiels avec jeux de rôle et cours magistraux.

Validation :

L'évaluation sera effectuée par mise en situation avec jeux de rôle (simulation de situations cliniques) et un dossier progressif de 15 QCM.

4EME SEMESTRE

UE Stage 2 d'une durée de 4 mois (24 ECTS) :

Responsables de stage pour la Mention pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires : Christian Lavigne, Béatrice Bouvard, Laurent Poiroux et Stéphanie Lemasson

Responsables de stages pour la mention oncologie et hémato-oncologie : Mario Campone et Béatrice Chambre-Clavel

Responsables de stages pour la mention maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale : Christian Lavigne, Béatrice Bouvard, Laurent Poiroux et Stéphanie Lemasson

Responsables de stage pour la mention psychiatrie, santé mentale : Christian Lavigne, Béatrice Bouvard, Laurent Poiroux et Stéphanie Lemasson

Dans le domaine d'intervention étudié, le stage a pour objet de développer les compétences requises pour l'exercice d'infirmier en pratique avancée dans les rôles suivants² :

- la clinique ;
- le conseil, la consultation ;
- l'éducation ;
- le leadership ;
- la recherche.

Les objectifs du stage sont de :

- savoir évaluer une situation clinique et mettre en œuvre des actions à visée de conclusion clinique ou thérapeutique dans le cadre de la pratique avancée
- développer ses capacités réflexives en questionnant les sciences infirmières et les sciences contributives à l'exercice professionnel dans la réalisation des activités suivantes :
- développer la posture professionnelle attendue dans le cadre de la pratique avancée

Encadrement et évaluation :

² En référence au décret En référence à l'Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée

Le stage est effectué sous la supervision d'un maître de stage qui favorise l'acquisition des compétences et l'autonomie progressive des stagiaires.

Un carnet de stage identifie les objectifs transversaux et spécifiques du stage. Il permet le suivi de la progression de l'étudiant et son évaluation.

Deux fois, une semaine positionnée en regard des congés scolaires permettra à l'étudiant une prise de recul par rapport à ses acquis en stage. Il pourra y positionner des congés.

L'évaluation du stage est réalisée par un jury composé au moins d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale, de deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins un infirmier ou infirmier en pratique avancée et d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil. Cette évaluation porte notamment sur les compétences transversales et spécifiques attendues.

Des actions d'information et/ou formation sur le contenu de la formation IPA seront réalisées auprès des structures d'accueil et des professionnels de santé agréés.

Les terrains de stages seront déclinés spécifiquement pour chaque mention, la responsabilité des stages sera assurée par les responsables des différentes mentions.

Les situations-types à rencontrer, spécifiques à la mention, seront définies par le comité de stage. Ce dernier choisira ces lieux selon les mêmes critères que pour le stage de 1^{ère} année. L'objectif est de permettre à chaque étudiant de construire son projet professionnel : cabinets médicaux prioritairement de médecine générale, maison de santé, hôpital. Pour l'option santé mentale, les stages seront effectués en structure intra et extra-hospitalière (hospitalisation en secteur de psychiatrie, hôpital de jour, CATT, CMP). L'organisation du stage permettra à l'étudiant de suivre le patient tout au long de son parcours de soins sur les différentes structures, ce qui implique une mobilité des stagiaires, d'accompagner le tuteur de stage (médecin psychiatre) afin d'approfondir les connaissances cliniques, les stratégies thérapeutiques et de participer aux échanges avec les différents partenaires, en particulier les soins primaires.

Le suivi de stage sera assuré par les co-tuteurs de l'étudiant et les responsables de stage. Ces derniers pourront solliciter le référent pédagogique si besoin.

La validation de stage sera décidée selon une grille de compétences prenant en compte l'assiduité, le savoir être de l'étudiant et sa capacité à prendre en charge les situations spécifiques de la mention.

Un temps d'analyses des pratiques avec débriefing des stages est prévu à la fin du semestre 4.

UE Mémoire (6 ECTS)

Responsables : Christian Lavigne, Béatrice Bouvard, Laurent Poiroux et Stéphanie Lemasson

Les étudiants seront encouragés à définir le plus tôt possible un sujet de mémoire et à proposer un directeur de mémoire. Ils devront rédiger un dossier normé, présentant succinctement les grandes questions du projet de recherche et les grandes phases de développement pour y répondre, en lien avec l'encadrement par le directeur de mémoire. Une expertise par le référent enseignant et le comité de stage permettra de vérifier la faisabilité et la solidité du travail de recherche ; d'orienter l'étudiant (bibliographie, expertise méthodologique, design d'études...), tant d'un point de vue du sujet que de l'encadrement proposé. Ce comité rendra un avis/appréciation validant avec ou sans modification(s) la poursuite du projet de mémoire.

La préparation du mémoire débutera dès le 3ème semestre sous la forme de plusieurs demi-journées dédiées à la présentation, collectivement au sein de la promotion, des différents projets. Ceci permettra à chaque étudiant d'apprendre de l'expérience des autres étudiants de la promotion, de mettre en application les acquis des UE de Santé Publique, Méthodes de travail et Recherche.

Les mémoires seront encadrés par des enseignants chercheurs (mémoire de recherche ou bibliographique) ou par une infirmière ayant une expérience de recherche (analyse de pratique, analyse critique s'appuyant sur l'expérience clinique). En cas de questions et de difficultés en lien avec le mémoire de recherche, les étudiants et les directeurs de mémoire seront encouragés à contacter le référent enseignant de l'étudiant désigné en début de formation (voir chapitre suivant / Dispositifs d'accompagnement ...).

VII – JURY DE VALIDATION D'ANNEE ET DU DIPLOME

La validation de chaque année du DIPA, et la validation du diplôme est réalisée par un jury universitaire de 8 personnes. Le quorum minimal est de 5 personnes dont 3 enseignants chercheurs, les absences devant être justifiées.

Les comités pédagogiques de l'année socle, des UE transversales de 2ème année et des mentions proposent au jury la validation ou l'ajournement des étudiants au vu des règles de modalités de contrôle de connaissance.

Le jury est proposé chaque année par le comité de pilotage, approuvé par le doyen, puis nommé par arrêté du président de l'université d'Angers.

VIII – DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR (accompagnement des étudiants)

Un référent enseignant sera désigné par le comité pédagogique pour chaque étudiant parmi l'équipe pédagogique de la formation. Ce référent pourra être librement contacté en cas de questions ou difficultés rencontrées par l'étudiant pendant la formation.

Le référent et l'étudiant devront établir un planning d'entretiens, avec au minimum un entretien en début d'année, un second avant le stage pour définir les objectifs spécifiques individuels du stage, un (stage de 2 mois de la première année) à deux (stage de 4 mois de la deuxième année) entretiens pendant le stage pour s'assurer de la conformité du stage vis à vis des attentes, et après le stage (1h par rencontre, soit un tutorat de 4h minimum par étudiant et par an).

Chaque étudiant disposera d'un Portfolio permettant de suivre l'acquisition de ses compétences en stage. Cet outil sera renseigné par l'étudiant sous couvert de l'avis des co-tuteurs et permettra d'alimenter les échanges entre le référent et l'étudiant lors des suivis pédagogiques.

IX - DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS PAR LES APPRENANTS

Dans le cadre de l'amélioration de la formation, les deux premières années de formation de la première promotion feront l'objet d'une attention particulière en s'appuyant sur :

- l'évaluation formalisée faite par les étudiants, des UE et des lieux de stage,
- les remarques/retour des établissements et structures partenaires,
- les réflexions et axes d'améliorations proposés par les instances de la formation (conseil de surveillance, comité de pilotage, comités pédagogiques et de stages).

Les outils utilisés seront des questionnaires en ligne permettant une réponse anonyme de chaque personne ou structure.

X - PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Par ordre alphabétique :

ARMAND Aurore : Docteur, PH urgences adultes. CHU ANGERS. Présidente de la SFMU

AUTHIER Cécile : IDE coordinatrice à l'Unité Transversale d'Education Thérapeutique du CHU d'Angers

AUTRET Erwan : Enseignant d'anglais à la faculté de Santé - Participation à la rédaction d'un article scientifique.

BARBEROUSSE Michel : Enseignant en culture numérique.

BENLAHOUES Daniel : Docteur en sciences de l'éducation. Formateur consultant. Certificat de cadre infirmier.

BOUËT Rodolphe : Médecin Urgentiste. Coordonnateur FIHMU53. CH Haut Anjou

BOUVARD Béatrice : Professeur des universités et Praticienne Hospitalière en rhumatologie.

BÜCHLER Matthias : PU-PH, Responsable de l'unité de Transplantation Rénale au CHU de Tours. Assesseur du Doyen de la Faculté de Médecine, responsable des Relations Internationales.

CALAIS Gilles : PUPH, PCME du CHU de TOURS, radiothérapeute.

CAMPONE Mario : PUPH, DG de l'ICO, oncologue médical.

CAMUS Vincent PU-PH de Psychiatrie d'Adulte, chef de service de la Clinique Psychiatrique Universitaire au CHRU de TOURS

CAPITAIN Olivier : MCU, ICO, oncologue médical.

CHAMBRE-CLAVEL Béatrice : Directeur des soins ICO Angers.

DOUILLET Delphine : MCU – PH Médecine d’Urgence CHU Angers

LAINÉ Olivier : PH CH le Mans. Médecine d’Urgence

GOHIER Bénédicte : PU-PH, Responsable de l’enseignement de la psychiatrie et de l’addictologie faculté de santé Angers. Chef du service de psychiatrie et d’addictologie au CHU d’Angers et d’un secteur du Centre de Santé Mentale Angevin (CESAME).

LAVIGNE Christian : Professeur associé de médecine interne, possède une expertise dans la prise en charge de patients avec maladie chronique et polypathologie. Coordinateur pédagogique Master IPA Angers.

LEMASSON Stéphanie : Infirmière en pratique avancée CH Le MANS. Coordinatrice pédagogique Master IPA Angers.

LEVAILLANT Mathieu : Chef de clinique des Universités. Assistant des hôpitaux en santé Publique.

MERLET Virginie : Infirmière, Coordinatrice pédagogique DE IPA TOURS.

NOUBLANCHE Frédéric : Cadre de santé - Pilote living lab ALLEGRO

POIROUX Laurent : Maître de conférences associé en service temporaire, Coordonnateur paramédical de la recherche. Coordinateur pédagogique du Master IPA Angers.

RENAUX Carine : Infirmière libérale en pratique avancée.

RINEAU Emmanuel : Maître de conférences des universités – PH – Médecin Anesthésiste-réanimateur.

RIVEAU Hélène : PRAG en anglais médical Université Angers.

ROY Pierre-Marie : PU – PH. Coordonnateur du DES médecine d'Urgence.
Responsable enseignement recherche CHU Angers